

Relevé des décisions du conseil du 17 mars 2011

- 1) Le conseil vote des statuts pour l'école doctorale et un règlement intérieur qui seront prochainement affichés sur le site de l'école doctorale.
- 2) Le conseil adopte le projet des "Doctorales I", qui auront lieu en Sorbonne les 20, 21, 28 et 29 mai.
- 3) La participation aux Doctoriales du "Campus Condorcet" qui sélectionnent les meilleures thèses soutenues dans l'année est approuvée. Les candidats seront choisis parmi les nouveaux docteurs ayant déjà été retenus pour le prix de la Chancellerie des universités.
- 4) Concernant le financement des missions et des colloques, le conseil décide de conserver les dispositifs actuels pour la demande et l'obtention du soutien de la part de l'école. Il exclut que l'école doctorale prenne en charge les frais de repas de jury de thèse et laisse à la directrice le soin d'apprécier le cas des collègues étrangers.
- 5) Le conseil accorde une subvention de 400 euros à Pauline Nadrigny et Roberta Locatelli, doctorantes au CEPA et à EXECO, pour des journées d'études sur l'objet de la perception, les 13 et 14 mai 2011. En revanche, comme le conseil refuse par principe les aides à la publication, une demande de subvention pour publier une thèse aux PUF n'est pas acceptée.
- 6) Le conseil approuve la mise en place de séances de formation sur le modèle d'ateliers expliquant comment rédiger une thèse, un CV, constituer son dossier au CNU, présenter sa candidature..., ateliers qui seraient animés par des docteurs, des chercheurs, enseignants-chercheurs, des membres du CNU. Il approuve également la mise en place d'un séminaire de recherche inter-équipes qui rassemble chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants.
- 7) Le conseil accepte la possibilité, pour des raisons de calendrier différant d'une université à l'autre, de signer des cotutelles et d'accorder au cas par cas des dérogations d'inscriptions en thèse hors délai sans attendre la réunion à l'automne de la commission des thèses.